

Plouër-sur-Rance : la station de carénage préserve l'environnement



Les résidus polluants sont filtrés et récupérés pour protéger l'environnement / © Maylen Villaverde

partages

- [Envoyer](#)

Avant le durcissement de la réglementation en 2014, de nombreux plaisanciers venaient échouer leurs bateaux sur le haut des grèves pour gratter leur coque. Un geste particulièrement néfaste pour la biodiversité. Bientôt ce sont les peintures antifouling qui devront évoluer.

Par Marc-André Mouchère Publié le 12/05/2018 à 07:52 Mis à jour le 12/05/2018 à 10:08

Mise en service en mai 2017, la station de carénage de Plouër-sur-Rance est une avancée considérable pour la préservation de la biodiversité. Finie l'époque du carénage sauvage sur l'estran entre deux marées. Le grattage des coquillages et des algues accumulés sur la coque, décollait la peinture d'antifouling ancienne.

Des résidus extrêmement toxiques une fois tombés au sol étaient emportés par les mouvements d'eau dans la Rance puis sur les côtes. Les fonds marins et toute la chaîne alimentaire se trouvait polluée par ces détritiques qui contiennent des métaux lourds.

Évolution de la réglementation

Pour limiter les pollutions, les carénages sauvages sont depuis interdits depuis 2014 et les propriétaires de bateaux doivent effectuer leurs travaux dans des aires appropriées. Seule solution: **payer la prestation plusieurs centaines d'euros dans un chantier naval équipé.** Insatisfaisant pour les associations de plaisanciers et pour l'équipe municipale de Plouër-sur-Rance. Ils se sont battus pour réaliser cette aire de carénage qui peut **recupérer et traiter les résidus toxiques** d'environ 200 carénages de bateaux par an et pour un coût raisonnable.

Un équipement trop rare

Le coût de l'installation représente **un investissement de 350 000 euros financés** à 30% par la municipalité et par des subventions diverses. Cet équipement a été rendu possible grâce à persévérance des associations et au travail de la municipalité depuis 2003. Les niveaux d'eau de la Rance dépendent d'EDF (usine marée motrice) ce qui a compliqué le projet.

Avant cela il n'y avait rien ... seule solution pour le plaisancier : payer un chantier professionnel (environ 500 euros pour un bateau moyen) Sur la Rance on compte 5 chantiers pour environ 3000 bateaux. Sinon ils doivent aller sur le littoral, il reste donc encore des efforts à faire !

Des aides pour les chantiers navals

Depuis 2014 la réglementation s'est durcie mais les chantiers navals équipés d'une installation complète et efficace étaient rares. C'est ce que nous confie Pascal Brias, un professionnel installé à Port-la-Forêt (Finistère Sud).

"On a dû leur accorder des délais pour faire face aux investissements. Encore aujourd'hui certains chantiers ne disposent que de bacs de décantation".

Il faut ajouter une centrifugeuse et des filtres car ce ne sont pas seulement les métaux lourds qui sont visés, mais aussi des molécules biocides. Tous les professionnels devraient aboutir très rapidement maintenant à des équipements complets pour retraiter toutes les eaux usées concernées.

Pascal Brias est dans ce cas : son installation lui a coûté 50.000 euros. **La moitié a été prise en charge par des subventions de l'Agence de l'eau et de la Région.**

Le coût d'un carénage chez ce professionnel est de 559 euros. **Il faut sortir le bateau avec une grue, passer le karcher, aprêter la coque pour une nouvelle peinture antifouling, le peindre et le remettre à l'eau.**

Chez Bretagne-Nautic, ceux qui le demandent peuvent faire eux-même le nettoyage et la peinture avec les équipements du chantier naval, dépollution comprise, pour 299 euros.

Dans d'autres ports comme [Binic des stations de carénages mobiles et automatiques](#) offrent des solutions économiques aux plaisanciers.

De nouvelles normes à venir

Fin juin ce sont **de nouvelles normes européennes sur les peintures qui vont entrer en vigueur**. Après l'interdiction totale du TBT, c'est le Plomb, le Cadmium et le Mercure qui sont visés. Le patron de ce chantier de Port-la-Forêt essaye un nouveau produit **à base de résines et de paillettes de cuivre**. Ailleurs ce sont des équipements générateurs d'ultrasons qui sont testés pour des grosses unités.